

Nanterre, le 4 mars 2024,

Le Président de l'Université Paris Nanterre
À
Mesdames et Messieurs les usagers de l'Université Paris Nanterre

**➤ Election des représentants étudiants au conseil des étudiants de l'alliance EDUC – 18 mars 2024
- Début de mandat : 18 mars 2024**

Il est procédé à un appel à candidatures pour **2 représentants étudiants (un homme et une femme) au conseil des étudiants de l'alliance EDUC.**

◆ **L'alliance EDUC**

L'Université Paris Nanterre est membre de **l'Université Européenne EDUC (European Digital UniverCity)** (<https://www.educalliance.eu/>). Cette alliance de 8 universités en Europe met en place un ensemble d'opportunités internationales pour les étudiants et les personnels : cours en ligne, écoles d'été, césure, événements, stages, etc.

◆ **Le système de gouvernance EDUC**

La gouvernance de l'Alliance repose sur le comité de pilotage, le conseil des présidents et le conseil des étudiants. Ce dernier est composé de 2 représentants par université et possède une voix au comité de pilotage. Il se réunit une fois par mois en ligne et deux fois par an en présentiel à L'université de Postdam. Ses missions sont de représenter les intérêts des étudiants dans les activités EDUC. Le conseil des étudiants EDUC travaille en collaboration avec les conseils étudiants d'universités européennes et avec des instances de l'Union Européenne pour échanger des pratiques et mener des actions conjointes.

◆ **Les représentants étudiant EDUC de l'Université Paris Nanterre**

En tant que membres du conseil étudiant EDUC, les représentants de l'Université Paris Nanterre auront pour mission de :

- participer aux réunions mensuelles du conseil étudiant et réunions ad hoc le cas échéant ;
- participer à des groupes de travail ou de consultation sur des projets EDUC spécifiques ;
- évaluer et représenter les intérêts des étudiants de l'Université Paris Nanterre ;
- promouvoir l'alliance EDUC et devenir référent pour les étudiants de l'Université Paris Nanterre.

Les représentants de l'Université Paris Nanterre travailleront avec l'équipe EDUC du Service des Relations Internationales.

◆ **Modalités de candidatures**

Les représentants sont élus pour un mandat de 2 ans, chacun au scrutin uninominal majoritaire en assurant une représentation paritaire stricte, par les membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire lors de sa séance du lundi 18 mars 2024.

Il est donc attendu que les candidats fournissent un dossier de candidature comprenant :

- un formulaire de candidature individuelle pour chacun des candidats ;
- une copie de la pièce d'identité de chacun des candidats ;
- une profession de foi.

Les candidats doivent être des étudiants de l'établissement ayant validé une activité EDUC.

Les candidatures doivent être accompagnées d'une profession de foi et devront être envoyées au plus tard le :

Jeudi 14 mars 2024 à 17h00

Soit remises en main propre (du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00)

- Soit transmises par courrier (le cachet de la poste faisant foi), envoi doublé d'un mail (election@liste.parisnanterre.fr), à l'adresse suivante :

**Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles (Bâtiment Pierre Grappin - Bureau B706 – 7^{ème} étage)
200, avenue de la République - 92001 NANTERRE CEDEX**

Le dépôt des candidatures est obligatoire. Aucune candidature ne pourra être déposée postérieurement à cette date. Les candidatures devront obligatoirement être établies sur des formulaires fournis par l'administration.

Contact : election@liste.parisnanterre.fr



Le Président de l'université

Philippe GERVAIS –LAMBONY